

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	3^{ème}
Nom de site		Numéro	T15256
Adresse du site	59, rue de Bretagne	Hauteur	R+7 (25.30m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout fréquences sur un site existant 2G/3G/4G et réservation antenneaire		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	NC
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	08/06/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	08/08/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et ajout de 3 antennes en réserve, avec des antennes orientées vers les azimuts 38°, 128° et 218°.		
Distance des ouvrants	3 à 10m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	6°
Estimation	120° <5V/m - 230° <5V/m	Vis-à-vis (25m)	néant
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenneaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes panneaux existantes par 3 nouvelles antennes pour accueillir deux nouvelle fréquence et à ajouter 3 antennes en réserve
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue
Hauteur antennes/sol	24.70m

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



PAS D'ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS LES 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

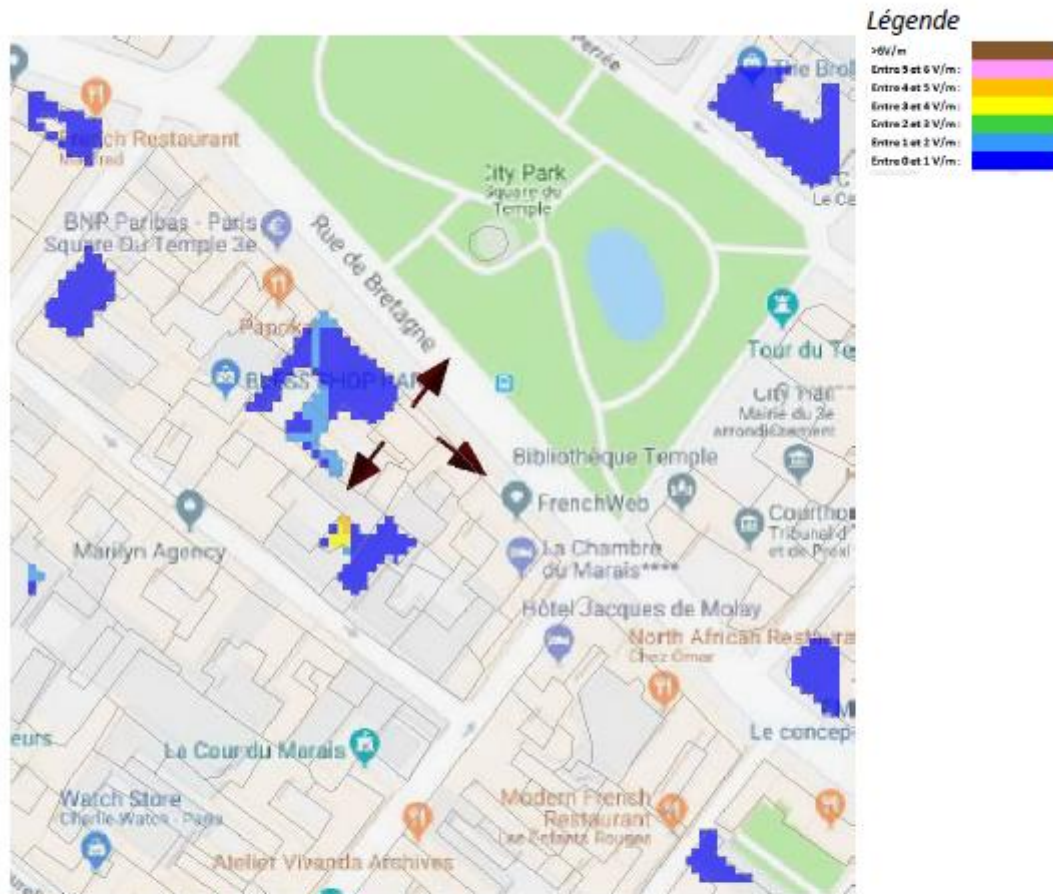


Simulation et conformité au seuil de la Charte

LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 218°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 218°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 22,5 m.



[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]

[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

c) Conclusions

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 38°	Azimut 128°	Azimut 218°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 3-4 V/m	entre 4-5 V/m
Hauteur	13,5 m	19,5 m	22,5 m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Antenne active et nouvelle antenne non visible depuis la rue

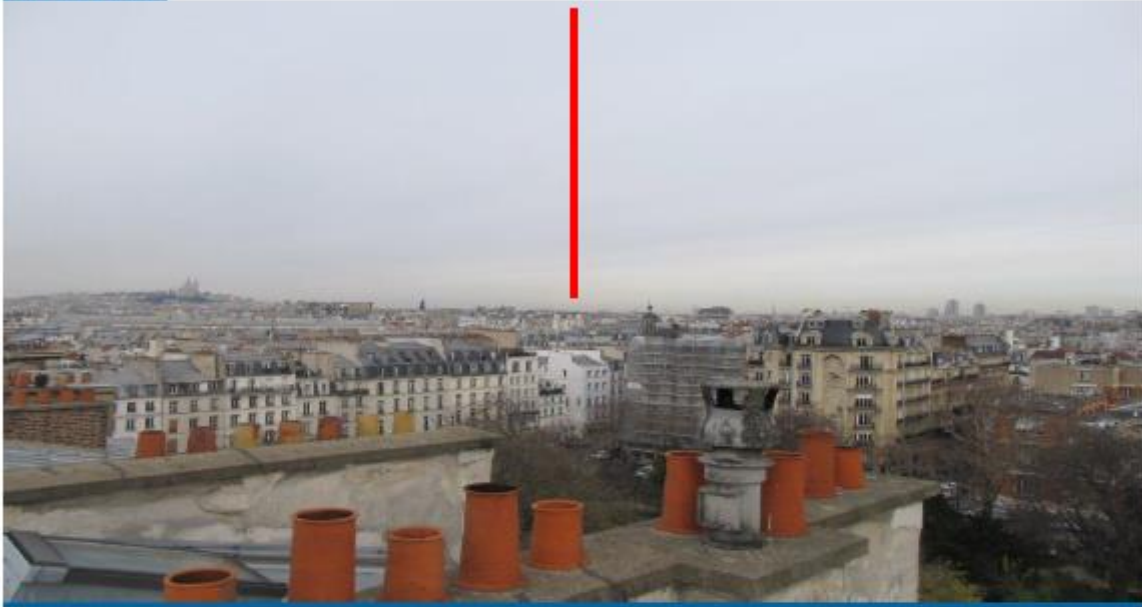
Vue des Azimuts

Azimut 218° :





Azimut 38° :



Azimut 128° :

